



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2022

CONTEXTE JURIDIQUE

La loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, en son article 11, précise que les collectivités territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans un délai de deux mois qui précède l'examen du budget.

CONTEXTE BUDGETAIRE DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET NATIONAL

L'exercice 2022, s'inscrit dans un contexte économique mondial et national toujours fortement marqué par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses conséquences économiques.

De manière générale, compte-tenu du caractère inédit de cette pandémie et de l'ampleur de ses répercussions économiques et sociales (récession historique en 2020 en France, suivie d'un rebond économique extrêmement vigoureux en 2021 et qui pourrait se poursuivre en 2022), les prévisions budgétaires du Gouvernement et des organismes internationaux demeurent particulièrement incertaines et sont susceptibles d'être régulièrement révisées au vu de l'évolution de la situation.

Parmi les aléas majeurs, tous liés directement ou indirectement à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques, peuvent être notamment évoqués :

- l'évolution de la pandémie de coronavirus, non seulement en France, mais également dans l'ensemble des pays européens et du monde. A ce jour, la pandémie n'est pas terminée, et est donc toujours susceptible de générer des perturbations sanitaires, économiques et sociales qu'il est impossible de prévoir ;
- le caractère ponctuel/conjoncturel ou structurel de la forte poussée inflationniste constatée au cours de l'année 2021, particulièrement pour ce qui concerne les prix de l'énergie ; la confiance des acteurs économiques dans l'avenir (ménages, entreprises), ainsi que l'ampleur et le caractère durable de leurs éventuels changements de comportements à l'issue de cette situation inédite (à titre d'exemple, le choix des ménages d'utiliser, ou non, tout ou partie du surcroît d'épargne constaté depuis 2020 sera déterminant pour la poursuite de la reprise économique en 2022 ; de la même manière, l'éventualité d'une inflation durable pourrait éroder la confiance des ménages) ;
- la situation économique et géopolitique internationale, avec notamment des tensions protectionnistes déjà présentes avant la crise, et exacerbées par cette dernière (cf. relations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, la mise en œuvre du Brexit, les relations complexes avec la Russie et leurs conséquences sur le prix du gaz en Europe, etc.).

L'environnement international

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 au premier trimestre 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021.

L'arrivée des vaccins en début d'année 2021 et l'expérience acquise au fil des différents confinements ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique.

Les plans de soutien budgétaire massifs ont également largement contribué à atténuer les pertes de croissance.

Néanmoins, la reprise a été différenciée selon les régions du monde. Les Etats-Unis, qui ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et qui avaient par ailleurs pris des mesures moins restrictives que l'Europe (au prix d'une mortalité plus élevée), ont redémarré plus vite que le reste du monde. L'Europe avec également des plans de soutiens budgétaires plus hétérogènes (en fonction des capacités respectives des pays) et avec des règles sanitaires plus strictes a peiné davantage à repartir. Enfin, la Chine a largement dépassé son niveau pré-pandémie même si son taux de croissance serait un peu plus faible que par le passé.

Par la suite, aux successives vagues de contamination qui ont touché les différents continents, se sont ajoutés d'autres obstacles qui sont venus ralentir la vigueur de la reprise :

- la remontée de prix de l'énergie provoquant une accélération de l'inflation au second semestre.
- les pénuries de biens intermédiaires, dont les semi-conducteurs, limitant certaines productions industrielles.
- une désorganisation des chaînes logistiques en conséquence des confinements, avec aussi des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs (transport, restauration, etc.).

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies entre la fin 2021 et au premier semestre 2022. Après -2,8 % en 2020, la croissance mondiale rebondit à 5,9 % en 2021 puis, ralentirait à 4% en 2022.

L'environnement de la zone euro

Les confinements ayant été plus longs et plus stricts en zone euro et selon les pays, la croissance a redémarré plus tardivement (au deuxième trimestre) qu'aux Etats-Unis. Les indicateurs disponibles suggèrent que la croissance s'est poursuivie. Elle a conservé un rythme soutenu au troisième trimestre à 2,2 % contre 2,1 % au deuxième trimestre.

Cet été, le tourisme a bénéficié des allègements des contraintes de déplacements en ligne avec la hausse de la couverture vaccinale.

Les activités de services ont ainsi rattrapé une partie des pertes subies au premier semestre. L'industrie européenne a engrangé des commandes importantes, seulement contraintes par les pénuries de certains composants et les difficultés d'approvisionnement.

Les goulets d'étranglement et une hausse importante des prix de l'énergie ont constitué les principaux facteurs d'accélération de l'inflation. Celle-ci s'est révélée plus forte qu'attendu (4,1 % en zone euro en octobre contre 0,9 % en janvier).

Du côté des politiques monétaires, les banques centrales des pays du G7 ont maintenu des conditions monétaires et financières accommodantes tout au long des trois premiers trimestres.

Fin octobre, les conditions financières se sont légèrement resserrées en zone euro mais demeuraient historiquement très favorables.

En 2021, la croissance de la zone euro devrait atteindre 5,1 % (après -6,5 % en 2020) puis, elle ralentirait progressivement en 2022 à environ 4,1 %.

L'environnement national

Au niveau global, l'activité économique est proche de son niveau d'avant-crise.

Dans son point de conjoncture de septembre 2021, l'INSEE juge que l'activité en août était inférieure de 0,7 % par rapport à celle constatée fin 2019.

La croissance resterait soutenue en 2022, à +4%. Elle profiterait en particulier de la progression marquée de la consommation, par rapport à l'année 2021 où cette dernière restait contrainte par les mesures sanitaires. Elle bénéficierait aussi du retour progressif à la normale de l'activité dans le tourisme et l'aéronautique, ce qui permettrait une forte hausse des exportations.

Bien que très optimiste, l'hypothèse de croissance pour 2022 doit encore être appréhendée avec prudence compte tenu des incertitudes qui entourent l'évolution de la situation sanitaire. Si la progression de la vaccination permet de limiter l'impact d'une vague épidémique, le niveau de la couverture vaccinale nécessaire pour permettre un reflux durable de l'épidémie, et donc un retour à la normale dans tous les secteurs, n'est pas connu avec certitude.

France : une inflation transitoire qui se prolonge

Pour l'année 2021, l'inflation atteint 3,4%.

Dans la période récente, la hausse des prix du gaz et des carburants a aussi joué un rôle significatif dans l'accélération de l'inflation.

On a par ailleurs observé un rattrapage de prix dans les services, notamment ceux qui ont été le plus durement touchés par les restrictions sanitaires.

Enfin, pour certains biens manufacturés, la demande a rebondi à l'issue des confinements alors que l'offre a été pénalisée par des pénuries de biens intermédiaires, des difficultés d'approvisionnement et de recrutement conduisant à des difficultés de production.

Ces éléments et les projections d'inflation incertaines font indubitablement peser un biais haussier sur les prévisions.

LES ORIENTATIONS GENERALES ET LE CONTEXTE **DU BUDGET DE CONDE EN NORMANDIE**

La commune doit mettre en œuvre une politique volontariste de redynamisation de la ville et des services offerts aux citoyens, de rattrapage d'un retard certain dans l'organisation et la modernisation de ses moyens, ainsi que d'entretien et de renouvellement d'un patrimoine vieillissant, voire obsolète.

Face à des recettes très peu dynamiques, une vigilance accrue est portée sur la progression des dépenses de fonctionnement afin de limiter au maximum l'effet ciseaux pour éviter l'érosion de notre épargne brute.

La stratégie financière de la commune consiste à :

- Garantir la stabilité des taux de fiscalité ménage
- Pérenniser l'autofinancement pour maintenir voire augmenter les dépenses d'investissement
- Stabiliser l'évolution des dépenses de fonctionnement
- Assurer une gestion stratégique et maîtrisée de l'endettement

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement : projection

Fonctionnement - Dépense	B.P 2020	B.P 2022
011 - Charges à caractère général	2 147 080,00 €	2 200 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 427 200,00 €	4 475 000,00 €
014 - Atténuations de produits	15 156,00 €	16 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 644 381,97 €	1 400 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 740,00 €	160 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	748 591,00 €	755 000,00 €
66 - Charges financières	116 947,00 €	105 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	800 368,98 €	950 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	114 320,00 €	120 000,00 €
Total	10 204 784,95 €	10 181 000,00 €

• Charges à caractère général

Le coût des fluides (eau, gaz et électricité) qui ont connu une baisse en 2021 en raison de la mise en place de contrats moins onéreux, va augmenter en 2022 en raison de l'augmentation des tarifs.

Le poste de fournitures d'entretien est prévu au même niveau qu'en 2021 du fait de la prolongation de l'épidémie de COVID 19 sur 2022.

Le poste impôts et charges sera en légère baisse; les cessions immobilières opérées permettent de réduire régulièrement l'assiette des taxes foncières payées par la commune.

Les frais de télécommunication se stabiliseront après une baisse en 2021.

De façon globale ce chapitre sera sur une tendance haussière en raison de l'inflation de ce début d'année et dont on ne connaît pas l'évolution pour la fin d'année.

Pour information, les dépenses liées au Covid en 2021 ont été les suivantes :

DEPENSES	
achats divers (masques, gel, gants, désinfectant)	5 209,95
frais de personnel - agents supplémentaires pour le scolaire	7 629,36
Sous-Total dépenses	12 839.31
PERTES DE RECETTES	
Ristourne terrasses	-5 408,00
Remboursement réservations salles des fêtes	-588,00
Cinéma : non refacturation ménage	-741,60
Centre aquatique : fermeture du 15/01 au 11/05/21	-69 000,00
Sous-Total pertes de recettes	75 737,60
CENTRE DE VACCINATION	
Gel hydroalcoolique	29,55
Boissons, divers	194,94
Carburant	231,83
Repas	270,00
Cartouches imprimantes, fournitures	496,08
Impression flyers, bâches	414,00
Frais de personnel	26 447,74
Sous-Total Centre de vaccination	28 084,14
TOTAL COÛT	116 661.05

• Frais de personnel

La masse salariale 2022 devrait enregistrer des progressions liées à l'évolution naturelle du GVT (glissement vieillesse technicité) avec la mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion, à des effets exogènes (application d'obligations légales pour toutes les collectivités locales) ainsi qu'à des mesures de politique salariale (contrat de projet).

REPERES

2020 <i>En €/hab</i>	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	247	238	253	241
Charges de personnel	609	527	583	537
Charges de gestion courante	100	158	157	115
Charges réelles financières	17	28	26	22
Charges réelles exceptionnelles	103	24	12	11

Données n-2 car consolidation des chiffres faites en juin de n+1

Part des dépenses de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement :

Exercice	%
2017	59%
2018	57%
2019	56%
2020	56%
2021	56.3%

Pour les communes de 5 à 10 000 habitants = 56.3%

Effectifs des agents

	Au 01/03/2017		Au 01/01/2018		Au 01/01/2019		Au 01/01/2020		Au 01/01/2021		Au 01/01/2022	
	Nombre	E.T.P.	Nombre	E.T.P.	Nombre	Nombre	Nombre	E.T.P.	Nombre	E.T.P.	Nombre	E.T.P.
Titulaire	107	99,76	104	96,23	104	102	106	100,17	102	98,83	95	91.62
C.D.I.	3	2,43	3	2,43	3	2	3	2,43	2	2,00	4	3.57
Contractuel	20	14,29	21	15,38	22	15	20	12,26	15	9,20	17	8.61
Contrat aidé	2	1,2	2	1,57	1	1	1	1,00	1	1,00	0	0
Apprenti	-	-	-	-	3	1	1	1,00	1	1,00	1	1
Total	132	117,68	130	115,61	133	121,00	131	116,86	121,00	112,03	117	104.80

Les remplacements des arrêts maladie et maternité seront examinés au cas par cas, selon les critères de continuité absolue du service, de normes d'encadrement et de face à face avec les usagers.

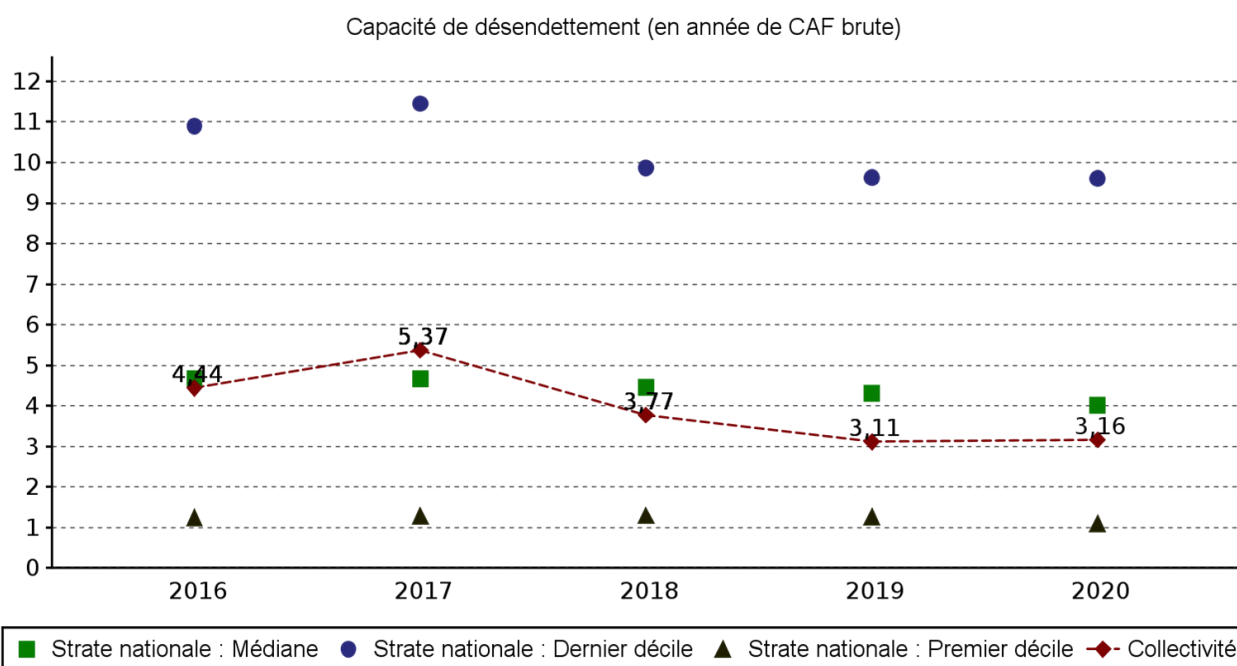
Répartition par service

SERVICES	EFFECTIF	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
Services administratifs	20	19
Services Techniques	36	35.5
Atelier - Médiathèque	8	6.81
Crèche	7	6.48
Service entretien	7	4.39
Cinéma	1	0.5
Service scolaire	23	19.49
Sport – Centre aquatique	11	8.94
M.S.A.P.	3	2.69
Accueil Château	1	1
TOTAL	117	104.80

• Charges financières

Evolution de l'annuité de la dette

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital
2016	690 581,63 €	191 623,37 €	498 958,26 €
2017	596 928,39 €	148 688,67 €	448 239,72 €
2018	583 570,66 €	136 048,17 €	447 522,49 €
2019	486 994,40 €	124 855,18 €	362 139,22 €
2020	462 627,68 €	116 664,30 €	345 963,38 €
2021	450 015,02 €	109 026,14 €	340 988,88 €
2022	317 551,06 €	101 690,74 €	215 860,32 €



Avec la reprise des emprunts d'IVN, la capacité de désendettement augmentera environ de deux années, en deçà des seuils d'alerte.

Pour mémoire, les prêts liés aux compétences reprises par la commune lors de la fusion des communautés de communes n'ont pas été transférés depuis 2017.

Néanmoins, Condé en Normandie provisionne le remboursement des annuités chaque année.

Lorsque la reprise de ces emprunts sera effective, l'état de la dette sera le suivant sous réserve de la répartition définitive :

Année	Capital restant dû au 1er janvier	Total CRD avec prêts IVN	Total Annuité avec prêts IVN	Total intérêts avec prêts IVN	Total Capital avec prêts IVN
2022	2 647 126,89 €	4 029 068,65 €	431 875,55 €	139 450,40 €	292 425,15 €
2023	2 431 266,57 €	3 736 643,50 €	431 348,97 €	128 488,18 €	302 860,79 €
2024	2 207 271,71 €	3 433 782,70 €	425 736,22 €	117 176,79 €	308 559,43 €
2025	1 979 953,88 €	3 125 223,27 €	411 291,44 €	106 078,02 €	305 213,42 €
2026	1 758 434,89 €	2 820 009,87 €	410 843,04 €	94 492,37 €	316 350,67 €
2027	1 528 311,27 €	2 503 659,19 €	410 621,09 €	82 703,07 €	327 918,02 €
2028	1 289 235,56 €	2 175 741,17 €	379 686,37 €	70 487,96 €	309 198,41 €
2029	1 071 580,19 €	1 866 542,75 €	379 502,90 €	59 085,25 €	320 417,64 €
2030	845 494,80 €	1 546 125,11 €	379 198,90 €	47 130,23 €	332 068,67 €
2031	610 639,17 €	1 214 056,44 €	387 236,66 €	34 799,27 €	352 437,39 €
2032	358 390,39 €	861 619,04 €	386 945,79 €	21 941,59 €	365 004,19 €
2033	96 648,51 €	496 614,85 €	74 093,67 €	8 626,62 €	65 467,05 €
2034	78 248,89 €	431 147,80 €	60 384,68 €	7 583,30 €	52 801,39 €
2035	68 047,97 €	378 346,42 €	58 564,50 €	6 679,99 €	51 884,51 €
2036	57 776,48 €	326 461,91 €	58 601,95 €	5 772,52 €	52 829,43 €
2037	47 433,94 €	273 632,48 €	58 640,19 €	4 846,97 €	53 793,22 €
2038	37 019,84 €	219 839,26 €	58 679,23 €	3 903,01 €	54 776,22 €
2039	26 533,70 €	165 063,04 €	58 719,09 €	2 940,24 €	55 778,85 €
2040	15 975,02 €	109 284,19 €	58 759,79 €	1 958,26 €	56 801,53 €

Structure de la dette, encours et liste des emprunts

Code	Organisme prêteur	Objet	Date d'obtention	Capital emprunté	Capital restant dû	Type taux	Index	Taux	Durée résiduelle
X1		atelier de rotation			24 806,37				
2007-0001	Crédit Mutuel	transformation prêt rénovation mairie de St Germain du Crioult	25/09/2007	113 105,63	15 423,59	F		4.84	19
8	SA CREDIT FONCIER	réaménagement des prêts n°20500051 20500187 20500208	30/01/2007	570 441,55	322 038,14	F		4.56	10
301917E	CE	financement travaux gymnase R. Gossart	08/01/2021	200 000,00	195 328,73	F		0.69	18
2009-0002	CE	Travaux aménagement de la traverse d'agglomération de St Germain du Crioult	03/06/2009	140 000,00	35 547,41	F		4.33	3
9	CE	renégociation emprunt Caisse d'Epargne	15/01/2007	1 460 075,78	797 435,61	V	EURIBOR	3.91	10
6	CAFFIL	investissement 2007	05/04/2007	2 000 000,00	1 095 958,46	F		4.08	10
5	CAFFIL	refinancement prêt Dexia	08/01/2007	418 127,52	160 588,58	F		4.10	5
Totaux				4 901 750,48	2 647 126,89				

- Contingent Incendie

Après plus de huit années de stabilité du contingent des communes, le conseil d'administration du SDIS a actualisé le montant appelé afin de tenir compte des évolutions démographiques. Ce rebasage s'appliquera de façon pérenne.

2021 = 273 254 €

2022 = 167 468 €

Soit une diminution de 105 786 €.

- Subventions et participations

Les subventions aux associations seront étudiées à enveloppe constante.

Les recettes de fonctionnement projection 2022

Fonctionnement - Recette	B.P 2021	B.P 2022
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 903 099,95 €	1 800 000,00 €
013 - Atténuations de charges	223 500,00 €	170 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 361,00 €	50 000,00 €
70- Produits des services, du domaine et vente diverses	732 500,00 €	740 000,00 €
73 - Impôts et taxes	5 249 947,00 €	5 275 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 906 187,00 €	1 900 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	119 000,00 €	120 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €	10 000,00 €
78 - Reprise sur amortissements et provisions	16 190,00 €	16 000,00 €
Total	10 204 784,95 €	10 081 000,00 €

REPERES

2020 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	773	685	874	774
Dotations et participations	291	278	264	240
Ventes et autres produits courants non financiers	138	133	111	100
Produits réels exceptionnels	5	10	10	10

- Impôts locaux

Revalorisation des valeurs locatives en 2022

Les contribuables en résidence principale imposés en 2022 seront dégrévés à hauteur de 65% en 2022 et de 100% en 2023. Les résidences secondaires et les locaux vacants de plus de 2 ans restent imposés à la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme fiscale.

Une évolution des recettes fiscales « ménages » de la commune est attendue en raison de la revalorisation des bases d'imposition des locaux d'habitation selon l'inflation, plus soutenue que prévu.

Revalorisation des bases :

2019 : 2.2%

2020 : 1.2%

2021 : 0.2%

2022 : 3.4%

L'impact pour les habitants sera une augmentation des impôts (Foncier bâti et non bâti).

Il convient de noter que depuis la réforme de la taxe d'habitation en 2021, le taux qui s'applique pour la taxe foncière communale correspond à la somme des taux appliqués par la commune et par le Département : l'impact est cependant resté neutre pour les contribuables Condéens.

	2017	2018	2019	2020	Commune En € par habitant	Strate nationale
Taxe d'habitation	1 351 991	1 361 410	1 377 627	1 350 907	195	215
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	1 340 346	1 350 836	1 387 966	1 407 131	204	277
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	159 401	161 038	166 133	168 193	24	9

- Reversement de fiscalité des groupements

L'attribution de compensation reversée par l'intercom sera en baisse de 7 972 € en raison du transfert de la compétence « Mobilité ».

Le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales) versé par l'Etat ne sera notifié qu'en mai ou juin, celui-ci n'est pas budgété par prudence.

- Autres impôts et taxes

Ces recettes comprennent les droits d'enregistrement perçus lorsqu'un bien immobilier change de propriétaire pour une opération effectuée à titre onéreux. Malgré la crise sanitaire, ce produit s'est maintenu en 2021. Aussi, le produit de cette recette sera estimé équivalent en 2022.

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La mesure phare du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2022 est la réforme des indicateurs financiers. Le rôle de ces indicateurs est de mesurer la richesse fiscale et financière des collectivités locales qui ont un impact sur le calcul des dotations et des contributions (dotation globale de fonctionnement, dotation nationale de péréquation, contribution au fonds de péréquation intercommunal et communal...).

La DGF sera en baisse par rapport à 2021 par application de l'écrêtement et de l'impact de la baisse de la population.

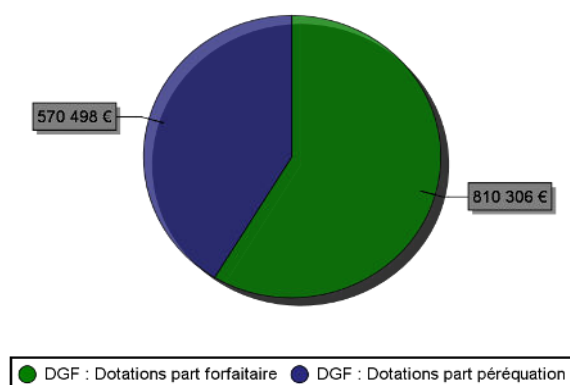
Pour mémoire : 2020 : 810 306 € 2021 : 791 420 €

Baisse entre 2020 et 2021 de 18 886 € (10 402 € lié à la baisse de population et 8 484 € lié à l'écrêtement).

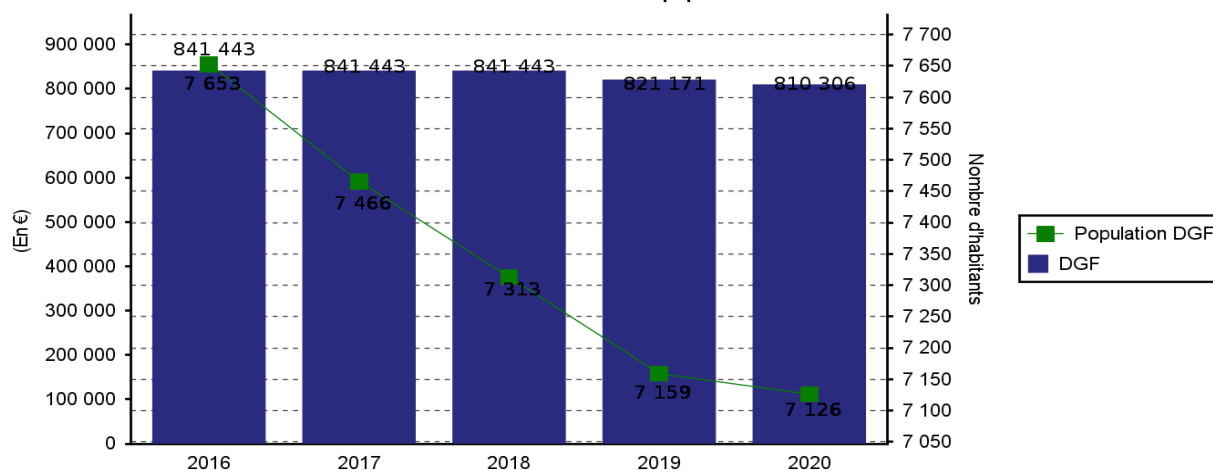
Pour les communes, la DGF se structure autour de deux composantes :

- une part forfaitaire (calculée par rapport à la population, la superficie),
- une ou plusieurs part(s) de péréquation (DSUCS, DSR, DNP).

STRUCTURE DE LA DGF 2020



Évolution de la DGF et de la population DGF



Malgré la baisse de population, la DGF est à peu près constante du fait de la création de la commune nouvelle.

• Produits des services

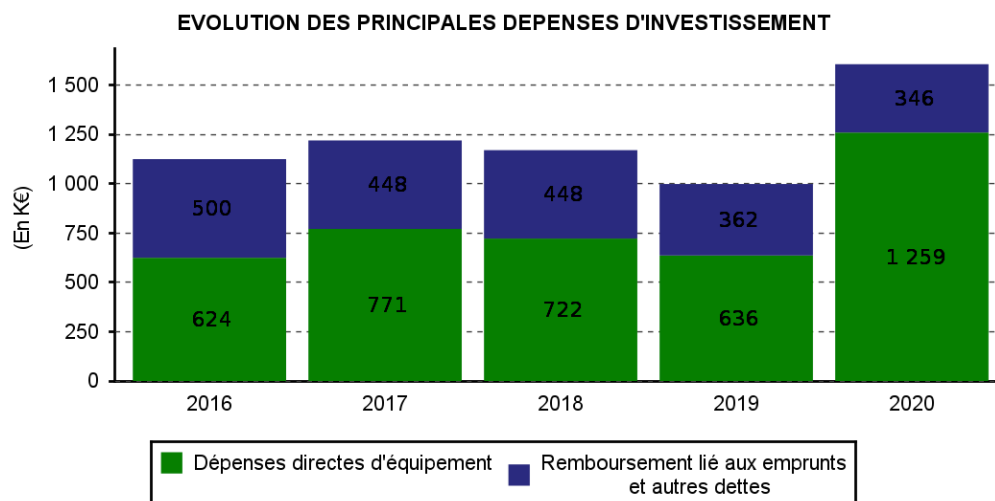
Les tarifs municipaux ont été maintenus à leur niveau pour 2022.

En janvier, en raison de l'absence à la cantine de nombreux élèves positifs au Covid ou cas contact, des repas ne seront pas facturés.

Par ailleurs, comme en 2021, les locations de salle sont en baisse en raison de la crise sanitaire.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement représentent les dépenses d'investissement mobilisées par la commune pour accroître le volume ou la valeur de son patrimoine : achats de matériels durables, rénovation ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, ou études avant-travaux. Elles jouent un rôle majeur dans l'activité du territoire et la relance économique.



Investissement - Dépense	B.P 2021	B.P 2022
Matériel Mobilier Véhicules	300 000,00 €	300 000,00 €
Voiries	275 000,00 €	250 000,00 €
Travaux bâtiments	500 000,00 €	600 000,00 €
Effacement réseaux, Défense incendie, ecl public...	200 000,00 €	250 000,00 €
Acquisition foncière	160 000,00 €	150 000,00 €
Études	120 000,00 €	40 000,00 €
Projets France Relance	500 000,00 €	1 000 000,00 €
Total	2 055 000,00 €	2 590 000,00 €

Investissement - Recette	B.P 2021	B.P 2022
Subventions	800 000,00 €	800 000,00 €
Autofinancement	700 000,00 €	1 100 000,00 €
Emprunt	555 000,00 €	690 000,00 €
Total	2 055 000,00 €	2 590 000,00 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement de trois niveaux :

- L'autofinancement : l'objectif est de conservé son niveau voire de l'augmenter,
- Les subventions : avec l'intégration de Condé en Normandie dans de multiples dispositifs ou contractualisations (PVD, CRTE, Contrat Eau et Climat), la collectivité a voulu s'assurer un maintien des soutiens de ses partenaires financiers habituels (Etat, Région et Département) et solliciter d'autres institutionnels (Banque des Territoires, Agence de l'Eau...) sur des dossiers spécifiques.